

# Membre du Conseil d'Administration

*Le Conseil d'Administration est responsable de la gestion administrative de l'association.  
Le cahier des charges décrit ici reprend les termes de l'article 40 du règlement intérieur.*

## Ton rôle :

---

- Tu participes à la gestion administrative et financière des EEF.
- Tu valides les décisions propres au CA (budget, gestion des biens, axes de travail des commissions...).
- Tu détermines les axes de travail dans les domaines utiles à l'association.

## Fonctionnement du CA :

---

Le CA se rencontre au moins 4 fois par an pour réaliser le programme suivant :

- Gérer financièrement et administrativement le mouvement
- Apprécier les travaux et décisions des commissions et les entériner ou demander de les retravailler
- Veiller à faire respecter les différentes décisions nécessaires à la bonne marche de l'association
- Sélectionner les membres éligibles aux différents postes de l'association d'après leur candidature et les proposer à l'AG.

Le CA, organe exécutif du mouvement, est composé de 7 membres minimum et 15 maximum :

- Les membres élus par l'AG après approbation de leur candidature par le CA
- Le (la) Secrétaire Général(e) avec voix consultative

## Tes compétences :

---

- Tu as le sens du travail en équipe et le sens des responsabilités.
- Tu connais le projet éducatif des EEF, les buts, objectifs et moyens du mouvement.
- Tu sais comment fonctionne notre association et quelle est la place de chacun dans le mouvement (CA, CPN, EFSM, Groupes Locaux, etc....).

## Tes qualifications :

---

- Tu es prêt à prendre du temps pour ce rôle.
- Tu as pris des responsabilités dans le mouvement pendant au moins 2 ans (chef, chef adjoint, participant régulier à une instance du mouvement...)
- Tu as un engagement spirituel reconnu (engagement lors des CdFs, engagement extérieur aux EEF).
- Tu te rends disponible pour les différentes réunions prévues pendant ton mandat (CA, AG, ...).
- Tu as au moins 16 ans et tu as rempli et donné au CA pour approbation l'engagement du Responsable EEF.

## Comment postuler ?

---

Envoie ta candidature, accompagné du **questionnaire complémentaire** rempli par ton coordinateur de groupe, à l'adresse [siege.social@eclaireurs-evangeliques.fr](mailto:siege.social@eclaireurs-evangeliques.fr)

## Mode d'élection :

---

Les membres du CA sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois ans renouvelables. Après discussion avec toi, le Conseil d'Administration considérera ta candidature. Puis il y aura une élection par l'Assemblée Générale après une courte présentation orale.